

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du COMITE DE DIRECTION  
SÉANCE DU 04/10/2022

QUESTION N°9

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Référence service : OTCBM/DIR

Rapporteur : Robert MENARD

Mesdames, Messieurs,

Le 4 Octobre 2022 s'est tenu le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, présidé par Robert MENARD,

Etaient présents :

Collège des élus titulaires

Bertrand GELLY, Robert MENARD, Elisabeth PISSARRO, Sébastien SAEZ, Fabrice SOLANS, Florence TAILLADE

Etaient excusés

Collège des élus titulaires

Frédéric LACAS

Etaient présents :

Collège des élus suppléants

Najah ALAMI, Didier BRESSON, Céline DUBOIS, Emile FORT, Laetitia LAFARE

Etaient excusés :

Daniel BALLESTER, Jacques DUPIN

Etaient présents :

Collège des professionnels titulaires

Jean-Guy AMAT, Olivier LEYSSENOT, Patrick OLRV, Marion SALVAIRE

Etaient excusés

Collège des professionnels titulaires

Pierre CALMEL, Isabelle GUERAULT-ROUMAGNOU

Etaient présents :

Collège des professionnels suppléants

Jean-Marc RECOULES

Etaient excusés :

Vincent GUIRAUD, Jean LAUZE, Bénédicte LAUTIER-MOSTEFAL, Fabien MORAGON, Christophe SPINA

Considérant qu'un débat d'orientation budgétaire (DOB) doit intervenir au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme avant l'examen du budget primitif 2023. Il s'agit ci-après de présenter les orientations budgétaires qui seront inscrites au budget primitif 2023.

### Budget Principal

Les charges à caractère général sont comparables à l'année précédente (1 473 800 à la place de 1 488 025 en 2022, 1 269 700 en 2021).

L'augmentation est due au fait que nous organisons davantage d'évènements (450 000 euros prévus uniquement sur l'évènementiel) qu'auparavant, et que le budget promotion reste identique (450 000 euros).

Charge de personnel : augmentation des charges de personnel à 1 703 500 à la place de 1 554 600 en 2022 et 1 650 000 en 2021.

Cette augmentation est due aux heures de nuits, heures de dimanche et heures supplémentaires nécessitées par les évènements.

Nous avons des dépenses de fonctionnement de 3 328 745 euros.

Concernant les recettes, nous n'augmentons pas la subvention demandée à l'Agglomération (1 100 000).

Nous opérons un meilleur recouvrement de la taxe de séjour.

Nous réalisons davantage de recettes commerciales grâce au service commercialisation et aux produits de l'Office.

Nous avons des recettes de de 3 328 745 euros.

cusé de réception en préfecture  
4-790742233-20231004\_4\_9-DE  
Investissement  
çu le 17/10/2022

Les dépenses sont de 130 170 et concernent la signalisation ainsi que quelques objets de valeur (pour l'évènementiel ou les bureaux).

Les recettes, provenant des opérations d'ordre, sont du même montant.

Consolidé

Le budget principal consolidé est donc de **3 458 915 euros**.

### Budget annexe Fonseranes

Les charges à caractère général augmentent (de 175 900 en 2022 à 226 000 en 2023), car nous dépassons tous les ans le budget pour le réassort de la boutique.

Les charges de personnel augmentent (de 188 100 à 200 500) pour correspondre au travail effectué par les agents sur le site ainsi que pour payer les artistes sur les événements.

Les dépenses de fonctionnement correspondent à 495 800 euros.

Concernant les recettes, nous comptons sur une optimisation des redevances ainsi que sur une année de fréquentation « normale » pour un total de 495 800 euros (comparable à 2022).

Investissement

L'investissement est de 68 300, servant pour les plantations sur le site.

Il est financé par un transfert de la section de fonctionnement.

Consolidé

Le budget annexe Fonseranes consolidé est de **564 100 euros**.

### Budget annexe Ports

Les charges à caractère général augmentent (520 700 en 2023 au lieu de 320 000 en 2022), cela est dû au prix du carburant, à l'augmentation des fluides et à l'absorption de la maison batelière.

Les charges de personnel augmentent (575 000 en 2023 au lieu de 476 000 en 2022) à cause de l'absorption de la maison batelière et de l'augmentation de la valeur du point.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent donc à 1 118 328 euros.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 118 328 et sont constituées principalement par la location des anneaux et les services rendus sur les Ports.

Investissement

Le budget est de 112 628 euros. Il servira à des installations et renouvellement de bornes.

Il sera financé par un emprunt.

Consolidé

Le budget annexe Ports consolidé est de **1 230 956 euros**.

Le budget de l'Office de tourisme représenterait donc **5 253 971 euros** en 2023

Ceci exposé, il vous est proposé :

- De prendre acte du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2023
- D'autoriser le Président et le directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 13  
Présents :  
(titulaires et suppléants) 16

Le Comité de Direction adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,  
Ainsi délibéré à Béziers, les jours, mois et ans susdits

Suffrages exprimés :  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Pour expédition conforme,  
Monsieur Robert MENARD

Publié le : 17 OCT. 2022

Président  
de l'Office de Tourisme Communautaire  
Béziers Méditerranée

Certifié exécutoire  
Le Président



Pour le président, par délégation

Jean MULLER

Directeur de l'Office de Tourisme

Communautaire Béziers Méditerranée